Formation
Personne Compétente en Sécurité Laser (PCSL)

Durée de la formation : 21 heures
Date de la session : du 08/12/2026 au 10/12/2026

Dates précises : 8+9+10/12/26
Horaires de la session : 9:00-17:00

Lieu : Talence - voir convocation

Nombre de places maximum : 1

Formateur(s) : PYLA

Prérequis sur cette formation : Gestion des risques et de la sécurité au travail (passé ou à venir)

Public ciblé :

Public prioritaire :

Date limite d'inscription : 18/12/2025

Objectifs :
• Utiliser l'outil laser dans des conditions de sécurité optimale en respectant les règles, consignes et procédures de sécurité
• Concevoir ou améliorer l'aménagement d'un local laser sécurisé
• Adapter les moyens de protection et de prévention
• Assurer sa sécurité et celle des autres

Programme :
• Module e-learning
• L'émission laser : rappels sur le fonctionnement d'un laser et les caractéristiques de l'émission, les principaux lasers et leurs
applications
• Risques hors faisceau (électriques, chimiques,...)
• Risques liés au faisceau
• Paramètres liés à l'exposition
• Mécanismes généraux d'interaction lumière/tissus
• Effets cutanés et oculaire
• Les accidents
• Etude de cas + facteurs humains
• Conduite à tenir
• Les normes et la réglementation
• Les limites d'exposition (+ TD)
• Limite d'émission accessible et classes
• Valeur limite d'exposition
• Distance nominale de danger oculaire
• Analyse des risques + TD
• Les mesures de prévention et les moyens de protection
• Protection technique et calcul des numéros d'échelon des protecteurs
• Protection du personnel et/ou des patients
• Signalisation et consignes
• Animation VR ou visites de laboratoire (selon disponibilité)

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**

Date édition : 16/11/2026

et toutes les infos sur **l'intranet**

Date édition : 16/11/2026